

PROCES-VERBAL DU LUNDI 2 MARS 2015

Groupe habitants – Village Solidaire : Tolochenaz

Présents	Daniel Warpelin, Nicole Heusch, Michel Bonifay, Paola Gueniat, Michel Gueniat, Catherine Girard, Francesco Casabianca, Gea Bonetti
Excusé (e.s)	André Dagaeff, Violette Bachelard

Objet	Détail	Décisions et informations
1. Retour PV	R.A.S.	
2. Rapport de diagnostic communautaire	Le rapport est à disposition de tout le monde. Une copie a été donnée à chaque membre du groupe habitants.	Retour / impressions / suggestions sur le rapport sont bienvenues jusqu'à vendredi 6 mars
3. Bilan du diagnostic communautaire	<p>Pour Pro Senctute Vaud, les buts préfixés ont été atteints : premièrement, produire de manière co-construite un document sur la qualité de vie des aînés à Tolochenaz afin de faire émerger des pistes d'action pour le futur et deuxièmement identifier, vivifier et créer des liens sociaux entre les aînés et les acteurs sociaux de Tolochenaz, permettant ainsi d'augmenter les ressources locales en faveur d'actions sociales ultérieures.</p> <p>Un tour de table pour un retour sur le diagnostic communautaire (première phase) a été fait.</p> <p>Le bilan est très positif. La démarche a été fortement appréciée, l'accent est mis plusieurs fois sur le processus qui a accompagné le groupe et permet de créer des relations. L'autonomie de décision, la liberté qui est laissée aux habitants et l'appropriation du projet sont des points forts qui ont été mis en avant.</p> <p>La question de la terminologie et des représentations de la vieillesse a été soulevée. Des a</p>	

	<p>priori et des peurs empêchent peut-être certaines personnes de s'engager dans le projet : comment les dépasser ?</p> <p>La fondue a été fortement appréciée, surtout son côté très convivial. Une proposition d'offrir des activités similaires (repas canadiens, barbecues, le repas de la permanence, etc.) dans le futur a été faite. Ce type d'activités est aussi jugé très pertinent pour ce qui concerne le maintien du lien et est considéré comme une bonne manière d'inviter de nouvelles personnes.</p>	
<p>4. Premières activités et groupes</p>	<p>Pour le futur, il est important de coordonner les activités et les actions proposées pendant la permanence. Les personnes souhaitant développer des activités sont invitées à se mettre en contact avec F. Casabianca.</p> <p>Une dame avec de gros problèmes de santé a demandé de l'aide au groupe habitants pour monter une exposition au Pavillon Audrey Hepburn et faire l'accueil. Les personnes intéressées sont invités à s'inscrire sur la liste qui est affichée au local de la permanence. F. Casabianca remercie M. Bonifay pour avoir fait le lien entre le groupe habitants et cette personne. Cette démarche est un bon exemple d'une action d'entraide.</p> <p>La question de la manière d'accueillir de nouvelles personnes a été discutée. Comment s'organiser ? Différentes possibilités ont été discutées. Il est en tout cas important d'y prêter attention.</p> <p>Les propositions de nouvelles activités sont libres. Pour ce faire, il est possible d'afficher des listes au local de la permanence. Après une discussion sur la mémoire et comment la travailler le désir de mettre en place un Groupe théâtre est ressorti.</p> <p>Après une question soulevée lors de la rencontre avec le Groupe ressources, F. Casabianca demande si l'engagement des personnes pour le « village solidaire » comporte trop de sollicitations et d'implication pour certaines d'entre elles, qui sont déjà engagées dans d'autres activités/associations. La réponse est négative, après avoir précisé que</p>	<p>En tournus, deux personnes volontaires sont responsables de l'accueil des nouveaux arrivants.</p>

	<p>l'engagement est volontaire.</p> <p>Le financement de la fondue pose la question de comment régler les financements pour ce type d'activités dans le futur. Pour éviter de mettre mal à l'aise certaines personnes ou d'entrer dans une logique de don et contre-don, il est important d'en discuter à l'avance. Une formule qui comporte une participation de la part de tout le monde est souhaitée.</p>	
5. Gestion local Permanence	<p>Pour ce qui concerne les cafés et les thés, à partir de maintenant, il y aura une tirelire dans laquelle il faudra mettre de temps en temps des pièces pour payer les boissons consommées.</p> <p>Madame Tièsche qui s'occupe du ménage est venue à la Permanence pour discuter des nettoyages. Elle vient chaque mardi, mais elle est disponible pour des demandes spécifiques (p.ex. faire le ménage le mercredi à la place du mardi suite à une activité particulière). Pour ce qui concerne les linges et la lessive, Madame Girard continuera à s'en occuper.</p> <p>Pour le choix du nom de la Permanence, il a été décidé de laisser voter les gens au moyen d'une coche à côté des différentes propositions de noms (liste affichée au local). Lors de la prochaine rencontre avec le groupe habitants (30 mars) le compte des votes sera effectué.</p>	<p>Les usagers du local sont invités à donner une contribution pour les boissons. Un petit panneau sera affiché pour les informer.</p> <p>Les personnes qui le souhaitent sont invitées à voter pour le nom du local</p>
6. Formation « dynamique de groupe »	<p>F.Casabianca a présenté la formation « dynamique de groupe », qui se déroulera le 22-23 juin à Chemin-Dessus. Pour les habitants elle est gratuite (ou éventuellement, si désiré, le participant peut contribuer avec 60.-), logement et repas sont par contre à la charge des participants. Les inscriptions sont à faire auprès des animateurs. À la fin du cours une attestation sera délivrée. La question du nombre de crédits qu'elle vaut a été posée.</p>	
7. Divers	R.A.S.	